

# Barème

## des œuvres orales, sonores et radiophoniques

### Tarif A: 100 % (tarif minutaire de base)

Documentaire unitaire | Essai radiophonique | Œuvre littéraire de fiction non dramatisée

**Documentaire unitaire:** un documentaire unitaire est une œuvre autonome conçue pour être une entité en soi. Si le documentaire nécessite qu'il soit diffusé en plusieurs fois, il sera néanmoins considéré comme une œuvre unitaire.

**Essai radiophonique ou pièce expérimentale:** il s'agit d'une œuvre caractérisée par l'hétérogénéité, aussi bien dans le choix des matériaux que dans la forme, mais ne pouvant être assimilée ni au récit, ni au documentaire. Il est fondé sur l'expressivité des sons et sur le mélange des genres, combinant certains aspects des formes citées avec l'emprunt à des formes d'art expérimental, comme la musique électro-acoustique, la poésie sonore ou le théâtre musical (ex. : « Hörspiel »).

**Œuvre littéraire de fiction non dramatisée:** il s'agit des lectures de textes non scénarisés.

### Tarif B: 60 % du tarif minutaire de base

Billet | Chronique | Entretien | Reportage – Insérés ou non dans un « magazine »

**Billet:** le billet est un texte court écrit faisant apparaître le point de vue de l'auteur.

**Chronique:** la chronique fait apparaître le point de vue critique de l'auteur sur un thème (artistique, dramatique, littéraire, musical, politique, scientifique, de société ...). Elle peut être dialoguée et peut inclure plusieurs formes radiophoniques distinctes (parole, extrait sonore, archive, reportage, interview...).

**Entretien:** un entretien est un échange documenté et approfondi qui traite d'une manière construite d'un sujet ou d'un thème défini.

**Reportage:** le reportage est une œuvre composée d'éléments recueillis sur le terrain et/ou assemblés pour illustrer le sujet abordé. Il est conçu pour être intégré ou non à un magazine, accompagné ou non d'autres œuvres.

### Tarif C: 20 % du tarif minutaire de base

Débat | Interview | Rubrique | Textes de présentation d'œuvres distinctes de celles du déclarant

**Débat:** le débat est une discussion menée avec au moins trois personnes, y compris le meneur du débat, sur un sujet établi.

**Interview:** l'interview est un dialogue spontané, en situation ou non, dont le but est de recueillir un témoignage ou une information.

**Rubrique:** la rubrique est un module à caractère informatif (exemples: cinéma, gastronomie, jardinage, presse, santé ...), hors promotion et services.

**Textes de présentation d'œuvres distinctes de celles du déclarant ou d'œuvres non admises au répertoire de la Scam:** émission d'archives, de concert, de fiction, programme musical...

## Autres genres

**Conférences:** 50 % du tarif minutaire de base | **Traduction:** 10 % du tarif minutaire de base

**Conférence:** la conférence est un exposé objectif et préparé d'une durée longue, destiné à un auditoire spécifique, permettant à l'intervenant de transmettre ses connaissances sur un sujet dont il est expert.

Sont exclus de la répartition du forfait de radiodiffusion en vertu des accords conclus entre les sociétés d'auteurs et les diffuseurs, notamment: les jeux, les concours, les offices religieux, les textes de présentation et d'enchaînement de type annonce, desannonce, lancements..., les émissions de service, les messages publicitaires.

**Information Scam France** – Pôle relations auteurs – 01 56 69 64 22 – pole.auteurs@scam.fr  
**Scam Belgique** Béatrice Buyck – Gestion individuelle des droits + 32 2 551 03 21 – bbuyck@scam.be